



Dividende pour l'exercice 2018

L'Assemblée générale des actionnaires a décidé, dans sa séance du 5 mars 2019, de distribuer pour l'exercice 2018 un dividende ordinaire de CHF 8,70 brut par action et bon de jouissance, soit CHF 5,655 net après déduction de l'impôt anticipé de 35%.

Le paiement du dividende ordinaire (la date ex-dividende: 7 mars 2019) se fera sans frais à partir du lundi 11 mars 2019, contre remise du **coupon n° 18**, à votre banque dépositaire ou chargée de la gestion du compte par UBS SA en Suisse.

Bâle, le 6 mars 2019
Roche Holding SA